

en Ontario en 1905 et en Nouvelle-Ecosse en 1906. La vulpiculture se pratique maintenant dans toutes les provinces du Dominion et le nombre de fermes à fourrure a augmenté sans cesse jusqu'au début de la guerre. L'importance de la vulpiculture comme branche de l'industrie des produits animaux est reconnue; en 1925, aux fermes et stations expérimentales du Dominion est venue s'ajouter une ferme d'élevage d'expérimentation à Summerside dans l'Île du Prince-Edouard pour l'étude spéciale des problèmes relatifs à la reproduction, l'alimentation, l'habitation et l'entretien général des renards.

Bien que le renard ait été le premier animal à fourrure élevé en captivité, l'élevage de plusieurs autres espèces d'animaux à fourrure—le vison, le raton laveur, la mouffette, la martre, le pékan et le lapin—se poursuit actuellement. Les fermes de visons sont les plus nombreuses parmi ces diverses catégories, les fermes de ratons laveurs venant en second. De 1920 à 1939, l'élevage des animaux à fourrure au Canada a progressé rapidement et, au cours de cette période, il y a eu un changement notable dans le genre de fourrure le plus acceptable sur le marché. Le renard noir était populaire il y a vingt-cinq ans. Quelques années plus tard, les prix les plus élevés allaient aux peaux de renard au quart ou à demi argentés et, ces dernières années, les renards complètement argentés et nouveau-type ont atteint les plus hauts prix. La création d'un nouveau type de renard et de vison a stimulé la vulpiculture. Le renard nouveau type tel que platine, platine-argenté, perle-platine et blanc trouve marché ouvert ainsi que le nouveau type de vison des variétés suivantes: noir-argenté, platine-argenté, bleu, blanc neigeux et autres nuances. En 1939, le Gouvernement fédéral a introduit le classement des fourrures au Ministère de l'Agriculture. Un des principaux buts du classement des fourrures est d'obtenir une qualité uniforme. Lorsque l'uniformité est réalisée, les acheteurs étrangers peuvent choisir les fourrures sans avoir à les examiner en personne.

Le classement est très avantageux tant pour le producteur que pour le commerce en général: (1) il renseigne l'éleveur sur la valeur exacte de ses peaux et l'encourage à améliorer la qualité de ses produits; (2) il fournit les directives nécessaires en vue des accouplements futurs; (3) il élève le niveau de la production entière de peaux; et (4) il hausse le niveau des prix des peaux de meilleure qualité.

Statistiques des fermes à fourrure:—Les tableaux suivants indiquent le nombre et la valeur des fermes et des animaux à fourrure ces dernières années.

1.—Fermes à fourrure, valeur foncière et valeur des animaux à fourrure, par province, 1940-42

Province ou territoire	Fermes à fourrure			Valeur des terrains et bâtiments			Valeur des animaux à fourrure		
	1940	1941	1942	1940	1941	1942	1940	1941	1942
	nombr.	nombr.	nombr.	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Île du Pr.-Edouard	734	635	1,034	607,801	567,308	701,383	429,474	467,295	586,638
Nouvelle-Ecosse	773	673	543	248,726	212,991	187,312	245,066	275,657	208,105
Nouveau-Brunswick	648	581	726	293,486	299,993	341,141	307,102	394,658	428,369
Québec	2,863	2,637	2,341	1,260,088	1,276,550	1,361,087	1,343,268	1,672,160	1,658,501
Ontario	1,408	1,298	1,101	1,323,142	1,373,265	1,306,091	1,567,602	1,736,099	1,364,707
Manitoba	798	701	548	1,166,164	1,122,333	1,088,036	1,019,056	1,012,535	776,207
Saskatchewan	628	628	522	678,755	709,463	484,624	588,271	616,698	454,565
Alberta	846	858	716	1,151,919	1,185,757	1,228,101	1,177,892	1,335,170	1,010,986
Col. Britannique	457	419	298	502,098	483,114	451,555	410,596	412,942	263,422
Yukon	9	10	6	18,850	12,100	9,650	6,030	5,757	2,355
Totaux	9,164	8,440	7,835	7,251,029	7,242,874	7,158,980	7,094,357	7,928,971	6,753,855